



Équilibre. Apprentissage sérieux samedi auprès des élèves de l'école Marcelin-Berthelot

PHOTO DOMINIQUE JULLIAN

VÉLO-ÉCOLE. L'association poursuit sa sensibilisation aux bienfaits du deux-roues sans moteur. Le président Philippe Aubert ne manque pas d'idées

Tout pour le vélo

Eric Chauveau

Dès lors qu'il est question de la promotion du deux-roues sans moteur, Philippe Aubert, le président de l'association Vélo-école, engage la conversation comme on enfourche une bicyclette pour partir en promenade.

Avec une conviction palpable comme la montée d'une côte à 15 %. L'homme fait rapidement comprendre que le développement du vélo dans la ville ne se fera que si les politiques adoptent une vision globale de ce mode de déplacement. « C'est-à-dire, précise-t-il si l'on prend conjointement en compte, l'information, l'éducation, le social et la voirie. »

L'intérêt écologique coulant lui de source, alors que chacun sait que la municipalité a d'ores et déjà annoncé qu'il lui convenait de booster le dispositif vélo dans la ville.

Partenaires et peloton. En clair, plutôt que d'avoir la tête dans le guidon, Philippe Aubert propose volontiers de se mettre en danseuse pour prendre de la hauteur. Cet état d'esprit s'est forgé depuis 2006, année de la création de Vélo-école. Et l'esprit d'équipe constituée entre le président, les bénévoles, plus le salarié Simon Guichet, a permis de trouver le bon braquet pour travailler avec l'Éducation nationale.

Sans nier les éventuelles réticences qui ont pu exister à l'époque, il assure maintenant que l'association a atteint un bon rythme en ce qui concerne l'inter-

vention - « essentielle » - en milieu scolaire. « Nous sommes même à la limite de ne plus pouvoir fournir, puisque ça explose d'année en année. Ce sont les enseignants qui font appel à nous. Actuellement, nous dispensons huit séances de trois heures dans vingt écoles primaires et deux collèges de l'agglomération. « Pour les écoles, nous avons reçu en 2007 une subvention de 10 000 euros de la Communauté d'agglomération », dit le responsable de Vélo-école.

« **Double apprentissage** ». Samedi matin, dans la partie désaffectée de l'école Pierre-Loti (là où l'association dispose de locaux adéquats), l'heure était à la pédagogie. Les élèves de CM2 de l'école Marcelin-Berthelot montraient un savoir pédaler, y compris sur un petit engin à bascule, après avoir appris à cycler dans la rue.

« Je pense que ce double apprentissage, dans une cour et à l'extérieur, est indispensable,

considérait Pascal Feutrier, l'enseignant de la classe. J'ai intégré cette formation dans le cadre de l'éducation physique et sportive. J'avais pris contact en début d'année avec l'association. » Se souvenant que du temps où il était écolier ce type de sensibilisation était dispensé par la sécurité routière, l'enseignement souligne que « la pratique du vélo est aussi une école de civisme. »

Bicyclette sociale. Philippe Aubert est tout à fait dans la roue de Pascal Feutrier. Il souligne aussi le volet social de la bicyclette. « Le vélo est aussi un moyen d'insertion et de mobilité, dans la mesure où il peut permettre à peu de coût à une personne de se rendre à son travail en milieu urbain. »

Toujours avec ce souci de lien avec le monde du travail, le responsable pense aussi qu'il convient « de monter une session d'apprentissage du vélo pour les femmes d'origine étrangère parce que le fait de faire du vélo ce n'est

pas une évidence dans toutes les cultures. Nous mettons à ce propos la dernière main à un projet qui peut tout à fait s'inscrire dans le contrat urbain de cohésion sociale. »

Tous les partenaires qui entrent dans ce cadre - la Maison de l'emploi, la délégation droits des femmes, la Ville, la régie de quartier de Mireuil et de Ville-neuve-les-Salines, les fédérations cyclistes (1) et des partenaires privés - ont été, ou vont être approchés. L'association intervient aussi dans les centres sociaux.

► **Contact.** Vélo-école, 16, avenue Pierre-Loti. Tél. 05 46 41 36 53. Sinte Internet : www.velo-ecole.org

(1) Vélo-école est adhérente de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) et de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUBICY). L'association vélo-école a obtenu, en juillet dernier, le prix national éduca-vélo. En novembre, la Fédération française des sociétés d'assurances lui décernait le prix national sécurité routière.

Un test grandeur nature avec les collégiens de Jean-Guiton

Parallèlement à ses interventions dans les écoles primaires, l'association Vélo-école œuvre pour tous les adolescents et les adultes. C'est donc dans le cadre d'une de ses actions que les jeunes du collège Guiton de la classe de 4^e 5 et de 4^e 2, accompagnés par leurs professeurs M. Fraslín et M^{me} Villain, ont pu bénéficier récemment d'une formation qui leur a permis d'acquiescer les connaissances nécessaires au déplacement à vélo en toute sécurité.



Sécurité. Rien ne vaut une promenade en situation PHOTO DR

Après une formation théorique, la mise en application a pu être faite sur un circuit d'une dizaine de kilomètres dans La Rochelle, leur permettant d'utiliser tous les types d'aménagements cyclables. Cette formation a fait l'unanimité chez les jeunes et leurs professeurs, reconnaissant ainsi l'utilité d'une telle action et les bienfaits du déplacement à bicyclette, notamment pour leur environnement, leur finances, et leur santé !